

# Notes de la Dapep

numéro 28

# La majorité des élèves de 3ème scolarisés avec l'appui d'un dispositif Ulis s'orientent en CAP et 67 % d'entre eux obtiennent leur diplôme en 2 ans

Dispositif mis en place dans le second degré depuis 2010 et modifié en 2015, les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) sont à destination des élèves en situation de handicap pour lesquels l'admission dans un établissement spécialisé ne s'impose pas et regroupe des élèves nécessitant un enseignement adapté. Le nombre d'élèves scolarisés en collège avec l'appui de ce dispositif est en hausse.

À la rentrée 2020, 791 élèves sont scolarisés en 3ème avec l'appui d'un dispositif Ulis au sein de l'académie de Versailles. 77 % d'entre eux présentent un retard scolaire<sup>1</sup>, contre 87 % à la rentrée 2017. Ce sont plus souvent des garçons d'origine sociale plus défavorisée que les autres élèves de 3ème.

En fin de 3ème, la moitié des élèves d'Ulis se présente au seul Certificat de formation générale (CFG) et un tiers s'y présente en complément de la série professionnelle ou générale du Diplôme national du brevet (DNB). 10 % ne se présente à aucun examen en fin de 3ème. Cette hétérogénéité peut s'expliquer par une grande diversité de besoins éducatifs particuliers et de handicaps parmi les élèves en Ulis.

Un quart des élèves de 3ème Ulis ne sont plus scolarisés dans l'académie dans un lycée ou un centre de formation d'apprentis (CFA) après la 3ème, contre un dixième pour les autres élèves, mais cette part diminue avec le temps.

70 % des élèves scolarisés après la 3ème dans l'académie poursuivent vers la voie professionnelle, contre 25 % des autres élèves de 3ème: 54 % s'orientent vers un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 16 % vers une 2<sup>nde</sup> professionnelle. Ce sont davantage les élèves qui ne se sont pas présentés au DNB, avec du retard scolaire, les garçons ainsi que ceux d'origine sociale défavorisée qui s'orientent en CAP.

Les élèves venant d'une 3ème Ulis obtiennent davantage leur diplôme que les autres élèves de 3ème ayant poursuivi vers la voie professionnelle, à la fois ceux qui préparent le CAP en 2 ans (67 %, contre 60 %) et ceux qui préparent le baccalauréat professionnel (71 %, contre 65 % pour les autres élèves de 3ème).

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) répondent à un besoin d'accompagnement des élèves en situation de handicap présentant des troubles plus ou moins sévères. L'orientation vers ce dispositif, qui existe à tous les niveaux des premier et second degrés, est décidée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH²), après le dépôt d'une demande de projet personnalisé de scolarisation (PPS) dans une maison

départementale des personnes handicapées (MDPH). Les élèves qui s'y orientent peuvent avoir des besoins éducatifs particuliers et présenter des handicaps très hétérogènes (*Le Laidier*, 2015).

Les parcours des élèves d'Ulis sont adaptés et personnalisés dans le cadre de leur PPS afin de favoriser leur inclusion, leur réussite scolaire et leur insertion sur le marché du travail. Ce dispositif

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir définition en encadré méthodologique

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les CDAPH est composée d'organisations syndicales, d'associations de parents d'élèves, d'un membre du conseil départemental consultatif des personnes handicapées et, pour au moins un tiers de ses membres, des représentants des personnes handicapées et de leurs familles désignées par les associations représentatives

mélange temps de regroupement dans la classe de l'Ulis (10 à 12 élèves maximum), temps en classe ordinaire et stages en milieu professionnel, avec des enseignements adaptés et des aménagement scolaires selon les compétences de l'élève.

Cette étude suit le parcours des élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans une Ulis au sein de l'académie de Versailles aux rentrées 2017 à 2020 pendant 3 ans, jusqu'à leur éventuelle diplomation (encadré méthodologique).

## Représentant 1 % des élèves de 3ème, les élèves scolarisés en Ulis sont de plus en plus nombreux et présentent des profils sociaux plutôt spécifiques

## Des effectifs d'élèves scolarisés en 3ème Ulis en hausse

Depuis la loi de 2005 et la politique de l'école inclusive, l'augmentation du nombre d'Ulis est allée de pair avec la hausse de scolarisation des élèves en situation de handicap au niveau national (Le Laidier, Michaudon, Prouchandy, 2016). A la rentrée 2022, 55 % des collèges publics et privés sous contrat de l'académie accueillaient des élèves en Ulis (figure 1).

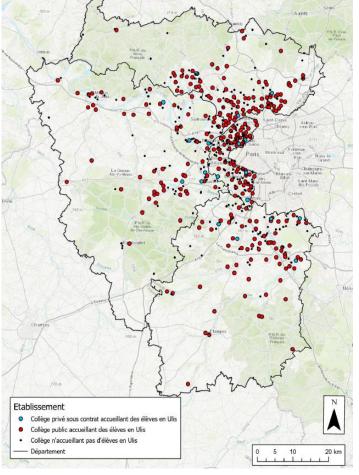
791 élèves sont scolarisés en 3ème Ulis en 2020 dans l'académie, contre 557 en 2017<sup>3</sup>. Au cours de la période 2017-2020, les élèves scolarisés en Ulis représentent entre 0,8 % et 1 % des élèves de 3 ème inscrits dans l'académie, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (1,1 % en 2017 et 1,3 % en 2020).

Au sein de l'académie de Versailles, le département Val-d'Oise est celui accueille aui proportionnellement le plus d'élèves d'Ulis en classe de 3ème (1,2 % en 2020), à l'inverse des Hautsde-Seine (0,8% en 2020) (figure 2). Cette plus grande concentration d'élèves de 3ème Ulis dans le Val-d'Oise n'est pas propre à 2020 mais est plus ancienne.

Figure 2 : Evolution des effectifs d'élèves scolarisés dans une Ulis au collège



Figure 1 : Localisation des collèges accueillant des élèves en Ulis à la rentrée 2022



Source : Constat de rentrée, Depp-Menj, traitements Dapep-rectorat de Versailles. P = prévisions.

## Les élèves inscrits en 3ème Ulis sont plus fréquemment des garçons et d'origine sociale défavorisée

Au sein de l'académie, les garçons sont beaucoup plus nombreux en 3ème Ulis: ils représentent en moyenne sept élèves sur dix contre cinq sur dix parmi les autres élèves de 3<sup>ème</sup>. En effet, les troubles intellectuels ou cognitifs, pour lesquels il y a une prédominance de garçons (Zeilan, 2021), sont les plus répandus parmi les élèves en situation de handicap (Demay V., Duquet-Métayer C., Jouvenceau M. et al., 2021).

**POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE** 

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour information, les 851 élèves scolarisés en 2022 et 797 en 2021 sont hors champ de cette étude car il n'est pas encore possible, au moment de la réalisation de cette étude, de suivre leur parcours scolaire jusqu'à la diplomation.

Figure 3 : Origine sociale des élèves selon l'origine sociale (2020) (en %)

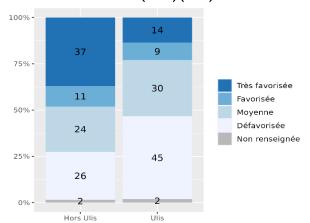
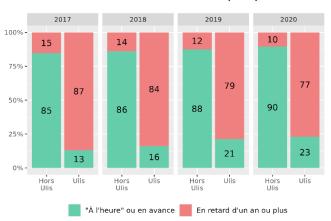


Figure 4 : Evolution du retard scolaire des élèves inscrits en 3ème Ulis ou non (en %)



Champ : Élèves de 3ème, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux rentrées scolaires 2017 à 2020. Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

En 2020, 45 % d'élèves de 3ème Ulis sont d'origine sociale défavorisée et 30 % d'origine sociale moyenne (*figure 3*). Seuls 23 % d'entre eux sont d'origine favorisée ou très favorisée, contre 48 % pour les autres 3èmes. Cette tendance est stable sur la période 2017-2020.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis sont plus fréquemment scolarisés dans des établissements publics (95 %, contre 82 % pour les autres élèves de 3<sup>ème</sup>). Dans le

privé, ils sont moins nombreux par collège car plus souvent répartis dans un grand nombre d'établissement.

Les élèves de 3ème Ulis sont un peu plus souvent scolarisés dans des établissements situés en réseau d'éducation prioritaire, renforcé ou non (Rep+ ou Rep): 1,4 % des élèves scolarisés en Rep+ ou Rep sont en Ulis en 2020, contre 0,9 % des élèves scolarisés dans des établissements hors éducation prioritaire.

## Toujours très fréquents, les élèves inscrits en 3ème Ulis sont de moins en moins souvent en retard scolaire

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 77 % des élèves inscrits en 3ème Ulis ont un an de retard scolaire ou plus, contre 87 % en 2017 (figure 4). Cette réduction du retard scolaire s'observe aussi pour les autres élèves de 3ème au cours de la période, mais comme seuls 15 % d'entre eux présentaient un retard scolaire, cette baisse est moins marquée que pour ceux en Ulis.

En Essonne et dans les Hauts-de-Seine, la diminution du retard scolaire des élèves de 3ème Ulis est plus

marquée que dans le Val d'Oise et dans les Yvelines (-18 points de pourcentage en Essonne et -12 dans les Hauts de Seine, contre -3 dans le Val d'Oise et les Yvelines). Le retard scolaire semble être très lié à la nature du trouble de l'enfant, avec davantage de retard pour ceux présentant un trouble intellectuel ou cognitif que ceux affichant un trouble visuel ou auditif (Demay V., Duquet-Métayer C., Jouvenceau M. et al., 2021).

# En fin de 3ème, la majorité des élèves d'Ulis ne présentent que le CFG et plus de neuf sur dix l'obtiennent

## Plus de la moitié des élèves de 3ème Ulis se présentent uniquement au CFG

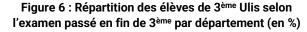
A la session des examens de 2021, 53 % des élèves d'Ulis ne se présentent qu'à l'examen du CFG contre 2 % pour les autres élèves de 3ème (figure 5).

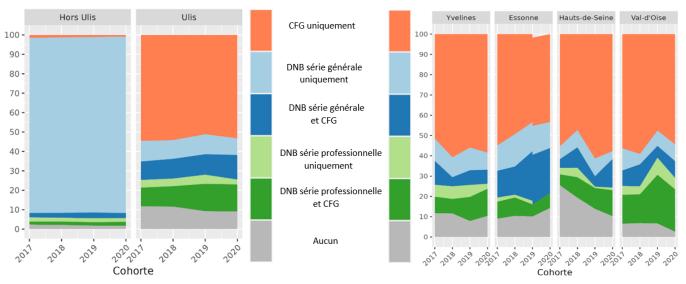
Parmi les autres élèves d'Ulis, 12 % se présentent à la fois au CFG et à la série professionnelle du CFG, 11 % au CFG et à la série générale du DNB et 10 % se ne présentent à aucun examen. Ils ne sont qu'un sur dix à ne présenter que la série générale du DNB, contre neuf sur dix parmi les autres élèves de 3ème. Pour rappel, les handicaps des élèves scolarisés dans les dispositifs Ulis sont très variés, ce qui peut expliquer

cette pluralité d'examens passés en fin de 3<sup>ème</sup> et les différences par rapport aux élèves de 3<sup>ème</sup> Segpa dont trois quarts se présentent à la fois au CFG et à la série professionnelle du DNB (*Guillemard*, 2023).

Dans les Hauts-de-Seine, les élèves scolarisés en Ulis qui ne se présentent à aucun examen en fin de 3ème étaient proportionnellement plus nombreux que dans les autres départements de leur académie mais leur part s'est fortement réduite, passant de 26 % en 2017 à 10 % en 2020. A l'inverse, ils sont moins nombreux à ne présenter aucun examen dans le Val

Figure 5 : Répartition des élèves de 3ème selon l'examen passé en fin de 3ème (en %)





Champ : Élèves de 3ème Ulis, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux rentrées scolaires 2017 à 2020. Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

d'Oise (3 %, contre 10 % dans les Yvelines et 14 % en Essonne pour la cohorte 2020) (figure 6).

En Essonne, les élèves de 3ème Ulis sont proportionnellement plus nombreux à se présenter à la série générale du DNB en complément du CFG: 35 %, contre 15 % à 18 % dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

Dans le Val-d'Oise, les élèves d'Ulis sont quant à eux plus nombreux à se présenter à la série professionnelle du DNB en complément du CFG (27 %, contre 16 % dans les Yvelines, 7 % en Essonne et 14 % dans les Hauts-de-Seine).

Malgré des spécificités départementales, l'examen que présente le plus fréquemment les élèves de 3ème Ulis en fin de 3ème est toujours le CFG: 79 % dans les Yvelines, 73 % en Essonne, 85 % dans les Hauts-de-Seine et 83 % dans le Val-d'Oise.

En 2020, les élèves de 3ème Ulis issus d'établissements de Rep+ et Rep se présentent plus souvent à la série professionnelle du DNB par rapport aux élèves scolarisés dans des établissements hors éducation prioritaire (21%, contre 15%). Les élèves d'Ulis scolarisés en Rep+ ou Rep se présentent également de plus en plus souvent à la série professionnelle au fil des années, alors que cela reste stable pour leurs homologues en établissements hors éducation prioritaire (12% en 2017 à 21% en 2020, contre 14% à 15% pour les élèves scolarisés dans des collèges hors éducation prioritaire).

À la session 2021, 3 élèves sur 10 issus de 3ème Ulis ayant un retard scolaire se présentent au DNB quelle que soit la série, contre 6 élèves sur 10 pour ceux qui n'ont pas de retard scolaire. Les élèves « à l'heure » sont également moins nombreux à passer le CFG ou à ne passer aucun examen (respectivement 72 % et 4 %, contre 82 % et 11 % pour les élèves en retard à la session 2021).

# Les élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis obtiennent plus souvent leur diplôme du CFG et de la série professionnelle du DNB

Quand ils se présentent aux examens du DNB et/ou du CFG, les élèves d'Ulis obtiennent plus souvent leur diplôme que les autres élèves de 3ème.

Pour le CFG, 93 % réussissent, contre 87 % pour les autres élèves de 3ème présents. La réussite au CFG des élèves de 3ème Ulis reste stable entre les cohortes 2017 et 2020 (de 93 % à 94 %). Elle demeure également stable pour les autres élèves de 3ème se présentant à cet examen (87 %). La réussite au CFG des 3èmes Ulis est meilleure en Essonne avec 95 %

d'admis à la session 2021, contre 92 % dans chacun des autres départements.

Pour le DNB, 79 % des élèves de 3ème Ulis s'étant présentés à la série professionnelle du DNB l'obtiennent à la session 2021. Ils obtiennent donc plus souvent ce diplôme lorsqu'ils s'y présentent que les autres élèves de 3ème, dont 76 % réussissent l'examen.

Bien que les élèves d'Ulis soient plus nombreux à présenter le DNB en 2020 qu'en 2017, leur taux de

réussite ne diminue pas (79% en 2020, contre 80% en 2017). Par contre, au cours de cette période, la réussite à la série professionnelle du DNB des autres élèves de 3ème progresse légèrement (74 % en 2017 et 76 % en 2020).

77 % des élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis présentant la série générale du DNB l'obtiennent, contre 89% des autres élèves de 3ème. Cet écart était moins important à la session 2018 car les Ulis avaient davantage réussi l'examen: 80% contre 89% pour les autres élèves de 3<sup>ème</sup>.

## Après la 3<sup>ème</sup>, 70 % des élèves d'Ulis s'orientent en voie professionnelle tandis qu'un quart ne poursuit pas sa scolarité dans un lycée ou un centre de formation d'apprentis de l'académie

### La moitié des élèves d'Ulis s'orientent vers un CAP, notamment les garçons et ceux ne s'étant pas présentés au DNB

Parmi les élèves inscrits en 3ème Ulis à la rentrée scolaire 2018, 54% s'inscrivent en CAP l'année suivante, contre seulement 4 % des autres élèves de 3ème (figures 7 et 8). Il s'agit de la voie la plus couramment empruntée par les élèves d'Ulis après le collège.

La deuxième filière empruntée par ces élèves est la seconde professionnelle, avec 16 % des effectifs de 3<sup>ème</sup> Ulis, contre 17 % des autres élèves de 3<sup>ème</sup>. 2 % des élèves d'Ulis redoublent leur 3ème, soit autant que pour les autres 3èmes, et 4 % s'orientent vers une seconde générale et technologique (2<sup>nde</sup> GT) contrairement aux autres élèves de 3ème dont 70 %

empruntent cette voie. Près d'un quart des élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis ne sont plus répertoriés dans les établissements de l'académie de Versailles. Ils ont probablement quitté le système scolaire ou continué dans une structure ne dépendant pas du ministère chargé de l'éducation nationale tels que des établissements hospitaliers ou médico-sociaux. Pour comparaison, seuls 7 % des autres élèves de 3<sup>ème</sup> ne sont plus scolarisés dans l'académie de Versailles après le collège.

Parmi les élèves de 3ème Ulis inscrits en première année de CAP, 90 % passent en deuxième année l'année suivante, 4% restent en première année et

100 -3EME 2ND GT 1ER G 1CAP TLL TLE G NO 1CAP 90 -2CAP 80 -1ERPRO 70 -2CAP 1CAP **TLEPRO** 60 -Autres 2NDPRO 1ERPRO 2NDPRO 30 -Non retrouvés Autres Autres Non retrouvés Non retrouvés 2020-2021 2021-2022 2019-2020

Figure 7 : Parcours scolaires des élèves scolarisés en 3ème Ulis au cours de l'année scolaire 2018-2019 (en %)

Champ : Élèves de 3ème Ulis, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018. Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles - Dapep/Rectorat de Versailles.co

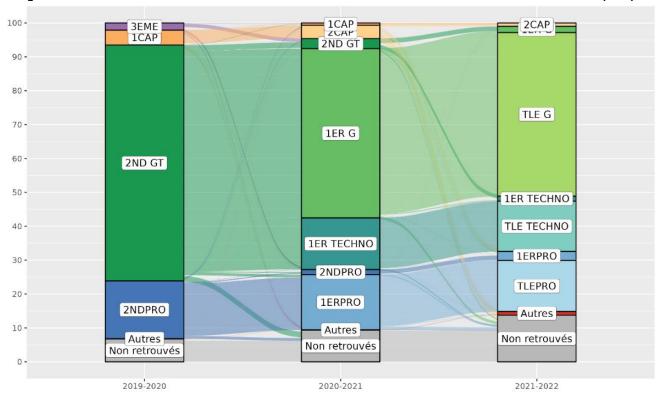


Figure 8 : Parcours scolaires des élèves scolarisés en 3ème hors Ulis au cours de l'année scolaire 2018-2019 (en %)

Champ : Élèves de 3ème hors Ulis, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018. Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

6% ne sont plus scolarisés dans l'académie de Versailles.

Après deux ans en CAP, qu'ils aient obtenu leur diplôme ou non, plus de la moitié des élèves venant de 3ème Ulis ne sont plus inscrits dans les établissements de l'académie et quittent donc probablement le système scolaire. Les autres redoublent ou poursuivent leurs études avec la préparation d'un autre diplôme, tel qu'un autre CAP (ou équivalent) (30%) ou un baccalauréat professionnel (14%) en intégrant, par exemple, directement une classe de première professionnelle.

Les élèves venant d'une 3ème Ulis poursuivent moins fréquemment vers un baccalauréat professionnel après leurs deux années de CAP que les autres élèves de 3ème (14 %, contre 29 % des autres élèves de 3ème) mais ils poursuivent plus souvent vers un nouveau CAP (ou équivalent) (30 %, contre 18 % des autres élèves de 3ème).

85 % des élèves issus de 3ème Ulis qui se sont orientés en seconde professionnelle juste après le collège poursuivent en première professionnelle et passent ensuite en terminale professionnelle, contre 83 % des autres élèves de 3ème.

Sans délaisser les poursuites en CAP, les élèves venant de 3ème Ulis se dirigent davantage après la

3ème vers une seconde professionnelle (16 % pour la cohorte 2020, contre 14 % pour la cohorte 2017) au détriment des sorties du système éducatif : 19 % de la cohorte 2020 ne sont plus répertoriés l'année suivant la 3ème, contre 24 % pour la cohorte 2017.

La voie de l'apprentissage est peu empruntée par les élèves de 3ème Ulis, que ce soit parmi ceux qui s'orientent en CAP ou en 2<sup>nde</sup> professionnelle, mais la différence est particulièrement élevée au CAP: 4 % à 7 % des élèves de 3ème Ulis poursuivant en CAP sont en apprentissage, contre de 25 à 32 % des autres élèves. Parmi ceux s'orientant vers une 2<sup>nde</sup> professionnelle, 1 à 5 % des 3èmes Ulis sont en apprentissage, contre 3 à 4 % pour les autres élèves de 3ème.

Les filles inscrites en 3ème Ulis se dirigent davantage vers un baccalauréat professionnel que les garçons (21%, contre 14% des garçons). Ces derniers s'orientent davantage en CAP (58%, contre 49% des filles).

Les élèves de 3ème Ulis s'étant dirigés vers une seconde professionnelle se sont presque tous présentés à la série générale ou professionnelle du DNB (47 % se sont présentés à la série générale et 32 % à la série professionnelle pour la cohorte 2020). C'est moins souvent le cas pour ceux ayant poursuivi en CAP (pour la même cohorte, 11 % à la série



générale et 16 % à la série professionnelle). Si 90 % des élèves de 3ème Ulis scolarisés en CAP l'année

suivante ont obtenu le CFG, c'est le cas de 75 % de ceux partis en seconde professionnelle

# Les élèves de 3ème Ulis du Val d'Oise se dirigent plus souvent vers un CAP que ceux des autres départements de l'académie

Il existe des disparités notables dans le parcours scolaire des élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis selon les départements de l'académie.

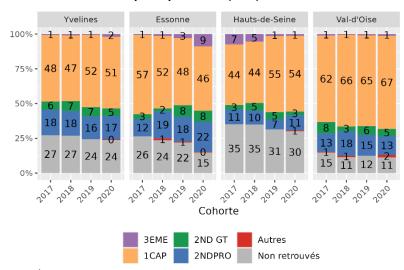
Dans les Yvelines, la moitié des élèves de 3ème Ulis se dirigent vers un CAP, un quart ne sont plus scolarisés dans les établissements de l'académie et un sixième s'oriente en seconde professionnelle. Contrairement aux autres départements, ces chiffres évoluent peu (figure 9).

En Essonne, les élèves d'Ulis s'orientent de plus en plus souvent en seconde professionnelle (de 12 % pour la cohorte 2017 à 22 % pour celle de 2020) et moins souvent vers un CAP (de 57 % à 46 %) alors que cette filière connaît plutôt une hausse de fréquentation au fil des cohortes dans les autres départements. Dans ce département, les élèves sortent moins du système scolaire au fil des

années (15 % en 2020 contre 26 % en 2017). Les élèves de 3ème Ulis redoublent de plus en plus : jusque 9 % pour la cohorte 2020, contre 1 % en moyenne dans les autres départements pour la même cohorte.

Dans les Hauts-de-Seine, les élèves de 3ème Ulis poursuivent de plus en plus en CAP au fil des cohortes : de 44 % pour celle de 2017 à 54 % pour celle de 2020. Ils poursuivent assez peu vers un baccalauréat professionnel (11 % pour la cohorte 2020, contre 17 % dans les autres départements). Dans ce département, ils sortent plus souvent du système scolaire de l'académie (poursuivant peut-

Figure 9 : Orientation scolaire en fin de 3ème des élèves d'Ulis par département (en %)



Champ : Élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux rentrées scolaires 2017 à 2020.

Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

être dans l'académie de Paris), même si ce phénomène se réduit dans le temps (35 % pour la cohorte 2017 et 30 % en 2020, contre 16 % tous départements confondus).

Quant au Val-d'Oise, les parcours des élèves de 3ème Ulis y sont plus fluides par rapport aux autres départements de l'académie : en fin de collège, les élèves ne redoublent quasiment pas et les sorties du système éducatif sont les plus faibles (11 % pour la cohorte 2020). Les élèves inscrits en 3ème Ulis du Val-d'Oise sont également ceux qui poursuivent le plus en CAP (67 % pour la cohorte 2020), davantage encore que ceux des Hauts-de-Seine.

# Les élèves d'Ulis s'orientent plus souvent en CAP, notamment lorsqu'ils sont en retard scolaire, et sept sur dix obtiennent le diplôme en deux ans

Les élèves de 3ème Ulis scolarisés dans des établissements du réseau d'éducation prioritaire, d'origine sociale défavorisée et/ou présentant un retard scolaire s'orientent plus souvent vers un CAP

Sept élèves d'Ulis sur dix scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire (Rep+ ou Rep) s'orientent en CAP, contre cinq élèves d'Ulis d'établissement hors éducation prioritaire sur dix. Les élèves de 3ème Ulis inscrits dans des établissements Rep ou Rep+ s'orientent de plus en plus vers cette formation au cours du temps,

contrairement aux autres élèves. Ils sortent également moins souvent du système scolaire (12 %, contre 22 % pour les élèves de 3ème Ulis hors Rep et Rep+) et redoublent moins souvent leur 3ème (2 %, contre 4 %) (figure 10).

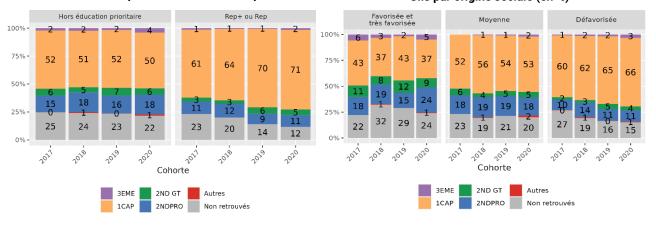
Pour la cohorte 2020, 37% des élèves de 3ème Ulis issus de milieux favorisés ou très favorisés se dirigent vers un CAP alors que cette formation est sollicitée par 66% de leurs homologues d'origine sociale défavorisée qui s'y orientent, par ailleurs, de plus en plus. Ces derniers se tournent moins souvent vers un baccalauréat professionnel (11% pour la cohorte 2020, contre 24% pour les élèves de 3ème Ulis issus de milieux favorisés ou très favorisés). Enfin, les élèves d'Ulis d'origine sociale défavorisée redoublent moins (3%, contre 5%) et sortent moins souvent du système éducatif après la 3ème (15%, contre 24%). Cela peut peut-être signifier une prise en charge plus fréquente de ces élèves de milieux favorisés ou très

Figure 10 : Orientation scolaire en fin de 3<sup>ème</sup> des élèves de 3<sup>èmes</sup> Ulis par réseau d'éducation prioritaire

Les élèves d'Ulis « à l'heure » sortent moins souvent du système éducatif par rapport à ceux présentant un retard scolaire (11%, contre 22%). Cela peut s'expliquer par une corrélation forte entre le type de trouble et le retard scolaire (RERS, 2021). En particulier, les élèves présentant un trouble intellectuel ou cognitif, qui ont plus souvent tendance à être déscolarisés, affichent plus souvent un retard scolaire (Demay V., Duquet-Métayer C., Jouvenceau M. et al., 2021).

Les élèves de 3ème Ulis présentant un retard scolaire se tournent, quant à eux, plus souvent vers un CAP: 57 % pour la cohorte 2020, contre 48 % des élèves d'Ulis « à l'heure ». Ils vont par contre moins souvent

Figure 11 : Orientation scolaire en fin de 3ème des 3èmes Ulis par origine sociale (en %)



Champ : Élèves de 3ème Ulis, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux rentrées scolaires 2017 à 2020. Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

favorisés en établissements spécialisés adaptés (hospitaliers ou médico-sociaux), ne dépendant pas du ministère chargé de l'éducation nationale (figure 11).

en seconde professionnelle : 14 %, contre 21 % pour les élèves d'Ulis « à l'heure ».

# Plus de quatre élèves de 3<sup>ème</sup> Ulis sur dix s'orientent vers les spécialités des domaines « échanges et gestion » et « services aux personnes »

Les élèves d'Ulis s'orientant vers la voie professionnelle se dirigent, en premier lieu, vers le domaine « échanges et gestion » : c'est le cas d'un élève sur quatre, tout comme les autres élèves de 3ème s'orientant vers la voie professionnelle. Après ce 1er domaine, 17 % se dirigent vers le domaine des « services aux personnes », autant que les autres élèves de 3ème.

Par ailleurs, 16% des élèves de 3ème Ulis qui s'orientent vers la voie professionnelle rejoignent une spécialité du domaine « mécanique, électricité, électronique », contre 9% des autres élèves de 3ème. Enfin, le domaine « transformation » est le quatrième

choix des 3ème Ulis (14%) alors qu'il est le septième le plus sollicité par l'ensemble des 3èmes hors Ulis (5%). Ces derniers se dirigent, quant à eux, pour 20% vers les « spécialités pluri-technologiques de production », contre seulement 5% de ceux qui viennent d'une 3ème Ulis.

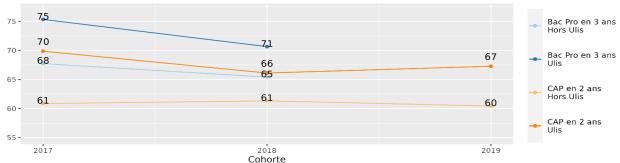
Autant de filles que de garçons issus d'une 3ème Ulis se dirigent vers le domaine « échanges et gestion » et « transformations » (25 % et 14 %). Les filles privilégient les « services aux personnes » (41 %, contre 5 % pour les garçons) et les garçons le domaine « mécanique, électricité, électronique » (24 %, contre 1 % pour les filles).

## Sept élèves de 3ème Ulis sur dix obtiennent leur diplôme du CAP ou de bac professionnel

71% des élèves de 3ème Ulis de la cohorte 2018 qui ont poursuivi en seconde professionnelle obtiennent le baccalauréat professionnel en 3 ans dans l'académie. Ils accèdent plus souvent à ce diplôme que les autres élèves de 3ème (65%) bien qu'ils soient moins nombreux à se diriger vers cette voie (figure 12).

De la même manière, les élèves de CAP issus d'une 3ème Ulis obtiennent davantage leur diplôme au bout des 2 ans : 67 %, contre 60 % des autres élèves de 3ème pour la cohorte 2019. Ces tendances d'accès au diplôme sont en baisse entre les cohortes d'élèves inscrits en 3ème Ulis aux rentrées 2017 à 2019, mais l'écart en faveur des élèves issus d'une 3ème Ulis se maintien.

Figure 12 : Taux d'obtention du diplôme du CAP en 2 ans et du baccalauréat professionnel en 3 ans pour les élèves issus de 3ème Ulis ou non (en %)



Champ : Elèves de 3<sup>eme</sup>, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux rentrées scolaires 2017 à 2019.

Source : Suivi de cohortes des 3èmes de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

#### Méthodologie et sources :

Le suivi de cohorte réalisé permet de retracer le parcours post-collège des élèves scolarisés en 3ème aux rentrée 2017, 2018, 2019 et 2020 au sein des établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles. Les parcours scolaires en dehors de l'académie ne sont pas décrits.

Les données qui ont servi à la formation des cohortes suivies proviennent des constats de rentrée issus du Système d'information statistique consolidé académique (Sysca). Ces bases ont ensuite été appareillées avec les constats des années suivantes, les données issues de Scolege pour les élèves poursuivant dans les établissements privés hors contrat, les données sur l'apprentissage provenant du Système d'information de la formation des apprentis (Sifa) et les données sur les résultats aux examens extraits du système d'information Cycles automatisés des examens et concours (Cyclade). Un appariement par Identifiant National Élève (INE) a été réalisé en premier lieu, puis, à défaut, sur profil : par nom-prénomdate de naissance.

Enfin, les « parcours à trous » ont été complétés pour une meilleure cohérence des résultats. La cohorte 2018 a été utilisée pour représenter graphiquement le parcours des élèves de 3ème car il s'agit de la plus complète. Peu d'informations sont données à propos des élèves de 3ème Ulis se dirigeant vers une 2<sup>nde</sup> GT car le nombre d'individus concernés est trop faible. Les informations et les graphiques sont fournis lorsque le nombre d'individus utilisé est jugé suffisant (notamment pour les déclinaisons par département ou par origine sociale). Pour cela, certaines catégories ont parfois été fusionnées. Ainsi, pour l'origine sociale, les élèves des milieux favorisés et très favorisés ont été réunis, ainsi que les individus des établissements de Rep+ et de Rep pour l'éducation prioritaire.

**Définition du retard scolaire :** Est considéré en retard scolaire un élève qui présente au moins une année de retard par rapport à l'âge théorique requis pour un niveau donné, c'est-à-dire une scolarité sans interruption ni redoublement ni saut de classe.

#### Bibliographie:

- Le Laidier S., « À l'école et au collège, les enfants en situation de handicap constituent une population fortement différenciée scolairement et socialement », Note d'information n°4, Depp/MEN/MESR, février 2015.
- Le Laidier S., Michaudon H., Prouchandy P., « Depuis la loi de 2005, la scolarisation des enfants en situation de handicap a très fortement progressé », *Note d'information* n°36, Depp/MEN/MESR, décembre 2016.
- Demay V., Duquet-Métayer C., Jouvenceau M. et al., « Repères et références statistiques 2021 », Depp, 2021.
- Guillemard M., « 65 % des élèves de 3ème Segpa inscrits en CAP obtiennent leur diplôme en 2 ans », Notes de la Dapep n°26, Dapep, août 2023.
- Zeidan J. et al., « Global prevalence of autism: A systematic review update », Autism research n°15.5, 2022.
- Le Laidier S., « Les enfants en situation de handicap », Éducation & formations n°95, Depp/MEN, décembre 2017.